CAPA (Travaux forestiers)

DOCUMENT D'EXAMEN

E2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - Session 2026

Document de l'épreuve pour la session indiquée, mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://capatravauxforestiers.fr/annales-sujets-et-corriges

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Nature du dossier

CAPA Travaux forestiers (Travaux forestiers)

E2 — Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Ce document est un guide de préparation, pas un sujet d'annales de session. Il ne comporte ni session inventée ni corrigé officiel.

Le mode exact dépend du diplôme, de la session et du statut du candidat (CCF ou hors CCF). La fiche officielle jointe, lorsqu'elle existe, décrit le passage hors CCF ; le référentiel permet de comparer les modalités.

Préparer le travail

Préparer une présentation personnelle structurée, choisir un support et expliquer ses choix.

Distinguer ce que le document dit, ce que vous en déduisez et votre point de vue.

S'entraîner à reformuler une question, à argumenter et à répondre sans réciter.

Construire une fiche : contexte ; objectif ; informations et matériels ; étapes ; justification des choix ; contrôles ; résultat ; bilan.

S'autoévaluer : ai-je répondu à la demande, utilisé des faits vérifiables, justifié mes choix et identifié mes difficultés ? Cette liste ne constitue pas un barème officiel.

Sources et utilisation

Consulter les documents officiels référencés ci-dessous et les pièces jointes dans ce dossier. Les fiches officielles sont conservées dans leurs octets d'origine.

Lorsque l'évaluation repose sur une situation personnelle, une mise en pratique ou un dossier, les attendus et critères remplacent un corrigé type universel.

Les annales de session disponibles restent dans les dossiers par année. Leur couverture et les pièces encore manquantes figurent dans le bilan du projet.

1. Source 1
2. Source 2